

tenir compte dans la loi de l'impôt sur le revenu. Tout dépendra de la forme que prendra la solution proposée.

**L'hon. M. Pickersgill:** Bien entendu. C'est ce que je disais. Je ne me suis pas mépris du tout là-dessus. Le ministre est si habitué à être mal compris, que même lorsqu'on le comprend clairement, il croit toujours qu'on le comprend mal. Cependant, je n'ai pas l'intention de parler plus longtemps de ce qui n'est pas dans le bill, car il renferme déjà suffisamment de choses qui doivent retenir l'attention du comité.

J'entends user de ce que j'appellerai la règle Howard Green afin de formuler plusieurs observations sur des questions précises à l'occasion de l'étude du premier article, et non au moyen d'un débat général. Je veux traiter de questions qui ont été soulevées après ma participation au débat et qui portent directement sur certains de mes propos. D'abord, je tiens à formuler quelques observations au sujet du discours qu'a prononcé, d'une façon aussi aimable que sérieuse, comme d'habitude, le ministre des Forêts. Le ministre a, en effet, dit hier, ainsi qu'on peut le relever à la page 9331:

Certains des premiers ministres provinciaux ont exprimé une grande satisfaction après la conférence de l'automne dernier.

Or, je ne crois pas que c'était à la conférence de l'automne dernier à laquelle pensait le ministre, mais à celle de février, parce que la réunion de l'automne dernier a provoqué un chœur de protestations qui, si le ministre veut bien s'en rappeler, ont été rapportées sous une forme graphique par le *Star* de Toronto. Tous les chefs des gouvernements provinciaux s'opposaient aux propositions d'octobre. Il me semble que le ministre a dû simplement se tromper de date. C'est la conférence de février à laquelle il pensait, étant donné les conditions...

**L'hon. M. Flemming:** Peut-être s'agit-il de la conférence de février.

**L'hon. M. Pickersgill:** C'était après les propositions que renferme en substance le bill à l'étude. Il ne s'agissait pas de «geler» ces 220 millions de dollars comme on l'a proposé d'abord en octobre dernier.

**L'hon. M. Fleming:** Ce n'était pas une proposition.

**L'hon. M. Pickersgill:** Ce n'était pas une proposition, c'était une suggestion; j'avais oublié. Je suis habitué au langage clair, et ces euphémismes et cette façon de fendre les cheveux en quatre créent des difficultés pour un esprit simple comme le mien. Il y a autant de différence entre une suggestion et une proposition qu'il y en a entre téléphoner

à un journaliste et lui dire: «Je n'aime pas ce compte rendu», et lui écrire une lettre pour lui dire: «N'écrivez pas ce genre de compte rendu.»

Comme je disais, je crois que le ministre des Forêts parlait de la conférence de février, et l'honorable député semble être d'accord.

**L'hon. M. Flemming:** L'important, c'est qu'on était content.

**L'hon. M. Pickersgill:** L'honorable député a dit en effet:

Je crois que le premier ministre de Terre-Neuve était bien satisfait. J'estime qu'il était très content.

Il est vrai, je crois, que le premier ministre de Terre-Neuve était tout à fait rassuré de savoir que le gouvernement allait recommander au Parlement d'autoriser le versement des 8 millions de dollars durant cinq autres années, ce qui, d'après la décision de la commission McNair, allait se faire indéfiniment et aurait dû être adopté de façon permanente, comme les subventions constitutionnelles aux autres provinces. Sans doute en a-t-il été grandement soulagé. Toutefois, il aurait été bien plus content si on avait procédé de la bonne manière à ce sujet et si on avait traité le versement en question comme les autres subventions constitutionnelles, comme il l'aurait fallu, et comme ce le sera lorsque les libéraux seront de retour au pouvoir.

Je n'ai pas l'intention d'en dire davantage sur le sujet car c'est un autre point que nous, de l'opposition, considérons comme étranger au bill. On aurait dû le régler une fois pour toutes et de la bonne manière après la décision McNair. Il s'est trouvé que l'arrangement proposé en février, abstraction faite de l'aspect constitutionnel de la question, offrait 10 millions de plus aux quatre provinces de l'Atlantique, ce qui était plus attrayant pour Terre-Neuve que pour certaines des autres provinces, notamment le Nouveau-Brunswick. Le point que je tenais à relever spécialement dans le discours du ministre se trouve dans la phrase suivante, qui se trouve à la page 9331 du compte rendu:

J'ignore comment l'honorable député de Bonavista-Twillingate pourra justifier ses déclarations d'hier, lorsqu'il verra le premier ministre de Terre-Neuve.

Je puis dire au ministre comment je vais les justifier et je le ferai en me servant de ses propres paroles. Parlant pour lui-même le ministre a dit ce qui suit, comme en fait foi la page 9334 du compte rendu:

Je cherche à concilier mes devoirs de membre du gouvernement central et ma loyauté envers la province que j'ai l'honneur de représenter.

Je ne suis pas membre du gouvernement central, mais je suis membre du Parlement canadien. Selon l'expression bien trouvée du